

CONSEIL D'ÉCOLE DU 15 NOVEMBRE 2019

Présents :

Représentante du Maire : Mme Lamaurt

Représentants des parents d'élèves :

La PEEP : Mesdames Bendadoud, Hoseina, Mghezzi-Chaa, Novitovic, Thymba

La Voix des Cahouettes : Mesdames Bouzegza, Gulmez,, Rodeanu

Équipe enseignante : Mmes Blaise, Bouherrafa, Chovino, Coupry, Decomps, Lucien, Rougeaux, Souchet, Spedicato

Absents excusés : Mmes Hoarau et Doyen, M. Assas et Garraud

Début du conseil à 18h00

Secrétaire de séance : Mme Coupry

1. Résultat des élections des parents d'élèves du 11 octobre 2019

Nombre d'électeurs inscrits : 334 (328)

Nombre de votants : 139 (169)

Bulletins blancs : 22 (46)

Suffrages exprimés : 117 soit 41,62% (Rappel : 123 soit 51,52 %)

Sur les 9 sièges à pourvoir :

5 sièges sont attribués à la PEEP

4 sièges sont attribués à La Voix des Cahouettes

2. Point sur la rentrée 2019 : effectifs et structure.

Au 18/11/2019 les effectifs de l'école sont de 222 élèves répartis dans 9 classes avec un double-niveau.

CP A : Mme Rougeaux : 23 élèves

CP B : Mme Doyen : 25 élèves

CE1: Mmes Blaise/Souchet : 26 élèves

CE1/CE2 : Mme Spedicato: 22 élèves : 13 CE1 + 9 CE2

CE2 : Mme Lucien : 26 élèves

CM1 A : Mme Hoarau/M. Garraud : 26 élèves

CM1 B : Mme Chovino : 26 élèves

CM2 A : Mme Decomps : 24 élèves

CM2 B: Mme Achrafi (remplacée par Mme Bouherrafa) : 23 élèves

UPE2A : Mme Coupry : 7 élèves (Ces élèves sont intégrés dans leur classe d'âge à savoir 2 au CP, 1 au CE1, 2 au CM1, et 2 au CM2)

M. Garraud effectue la décharge de la directrice les lundis et mardis.

Mme **Coupry** présente le dispositif de l'UPE2A.

Le **RASED**, constitué de trois personnes, est au complet :
Mme Lainé (psychologue scolaire), Mme Le Bloch (maîtresse à dominante pédagogique) et M. Debeuré (maître spécialisé en aide relationnelle).

3 AESH interviennent 24 heures dans l'école et 1 AVS intervient 15 heures.
Elles travaillent auprès d'élèves à besoins spécifiques dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Cela concerne 1 élève de CE1, 3 élèves de CE2, 1 élève de CM1 et 2 élèves de CM2. Équipe efficace et agréable.
Il n'y a pas de poste d'assistance de direction.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est présenté aux membres du conseil d'école.

Les horaires d'ouverture de l'école sont :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi matin : 8h20 – 11h30

Lundi-mardi-jeudi-vendredi après-midi : 12h50 – 16h

Il est rappelé aux parents l'importance que les horaires soient respectés le matin et en début d'après-midi afin de ne pas perturber le début de la classe. Trop d'élèves arrivent régulièrement en retard.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Il sera mis sur le blog de l'école, affiché à l'entrée et photocopié pour les parents demandeurs.

4. Sécurité.

Le dispositif Vigipirate « Alerte attentat » est maintenu en Île de France. Les entrées dans l'école sont vérifiées, il est interdit de stationner devant l'école et tout rassemblement devant l'établissement est à éviter.

Trois exercices sont obligatoires au cours de l'année :

- Deux exercices « incendie ». Un exercice a déjà été effectué au mois d'octobre. Il s'est bien déroulé.
- Un exercice de « PPMS 2 mise en sûreté » a eu lieu en octobre.
- Un exercice « PPMS 1 confinement » sera prévu dans l'année..

5. Projets de l'école.

Cette année, un avenant au projet d'école 2016 est en cours d'élaboration :
Il comprend 2 cadres différents :

1^{er} cadre : créer un lien avec la maternelle Frapié à travers différentes actions autour du livre, de jeux de société, de manifestations sportives.

2^{ème} cadre : la lecture (au sens large du terme) au cycle 2 et au cycle 3.
La fluence, la compréhension, le plaisir de lire et l'autonomie sont au centre de cet avenant.

Dans ce cadre plusieurs actions sont en projet :

- Ateliers lecture en cycle 2 et en cycle 3 par groupes de niveau avec des enseignants différents.
- Accès aux livres par le biais de la BCD (prêt de livres) et par le biais de la bibliothèque municipale. Cette année, nous avons établi un projet autour de notre BCD afin qu'elle vive plus autour de thèmes, de recherches, ce qui aurait pour conséquence une plus grande autonomie de la part des élèves. Dans ce projet, nous avons demandé à M. le

Maire de disposer d'un animateur. Ce projet a été validé par M. Pinon-David et nous attendons un retour de la part de la mairie. Un rendez-vous avec M. Proust le directeur de la bibliothèque municipale est prévu vendredi 22 novembre.

- Rédaction d'articles sur le blog de l'école
- Participation au salon du livre policier pour les 2 classes de CM2.
- Participation à des animations à thème proposées par la bibliothèque municipale.

➔ Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté :

- Conseil d'enfants : les élections auront lieu au mois de novembre pour élire les délégués de classe. Le premier conseil d'enfants se tiendra début décembre.
- Actions sur l'environnement : opération cartouches d'encre, recyclage des piles avec l'association Corepile, recyclage des outils scripteurs avec l'association Terracycle, récolte de bouchons en plastique et participation au concours « Bouchons d'amour », « Nettoyons la nature » qui mobilisera toutes les classes au printemps.
- Des actions solidaires avec la récupération d'anciennes lunettes de vue en collaboration avec l'association Fasso pour des villages du Burkina Fasso. Celle-ci aide les enfants à avoir de l'eau potable.
- Échange de courrier entre les élèves de l'école et des élèves du Cameroun. Cette action est organisée par l'association Monde-Afrique présidé par M. KODO.

➔ Dans le cadre de la remédiation aux difficultés scolaires :

- Travail adapté en classe.
- Intervention du Rased en cycle 2.
- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) qui peuvent être destinées aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires en français et en mathématiques.
- Réunions pluriprofessionnelles entre les enseignants, les parents d'élèves et tout membre la communauté éducative sur des problèmes spécifiques à certains élèves.

Autres projets :

- « École et cinéma » : ce projet en collaboration avec le cinéma « La Fauvette » de Neuilly-Plaisance est suivi par des classes de cycle 2 et 3.
- Chorales en cycle 2 et cycle 3. Les classes de CP vont organiser une chorale avec la maternelle Frapié.
- Liaison cycle 3 / collège : Les deux classes de CM2 sont en lien avec deux classes de 6ème pour un projet en mathématiques : échange de programmes de construction et participation en binôme CM2/6ème au Défi calcul@tice au mois de mars. Par ailleurs une classe de CM2 travaillera deux fois dans l'année avec une classe de 6ème à un atelier d'écriture : les élèves seront répartis en 4 groupes et encadrés par les deux professeurs et deux professeurs documentalistes du collège. Mme Brandebourg enseignante d'allemand viendra également faire une présentation de cette langue aux deux classes en février.
- Création de calendriers proposés par « Initiatives et créations » en novembre sur le thème des métiers.
- « La Cicadelle » : conférences en décembre et en janvier proposées aux élèves des deux cycles selon des thèmes en rapport avec l'Histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté et les arts.
- Projet jardinage : certaines classes utilisent les carrés potagers de la cour pour faire pousser fleurs ou légumes : des radis ont été plantés et

dégustés entre septembre et octobre. Une maman propose un lien avec la MCJ qui a une parcelle. A voir avec M. Tournan.

- Projet Playdagogie : Monsieur Debeuré encadre des séances pour des classes de cycles 3. Ces séances associent sport et éducation à la citoyenneté. Après le jeu, participation à un débat sur les préjugés, le harcèlement, le vivre ensemble....
- Projet jeux de société : Monsieur Debeuré, Mme Lebloch et Mme Lainé encadrent régulièrement des jeux de société dans les classes de CP et CE1.
- Projet CM1B : envoi de cartes postales du monde à l'école en langue d'origine afin de découvrir différents pays.

Sorties scolaires :

Les sorties scolaires sont autorisées, elles se font en car ou en transports en commun. Les cars à la demi-journée sont de trop courtes durées.

Pour aller sur Paris, il faut prendre le RER, le Métro avec l'accord de tous les parents concernés ; le transport est alors pris en charge par la coopérative de l'école.

- CP + UPE2A : sortie en forêt de Bondy
 - Les 2 CM1 + les 2 CM2 : visite de l'exposition sur l'origine de Neuilly-Plaisance à la bibliothèque + randonnée avec l'association Mille pattes sur *Un chemin une école*. (Merci à Mme Lamaurt pour nous avoir permis d'y participer)
 - CE1 + CE1/CE2 : cueillette de Lumigny
 - CP : Spectacle à la salle des Fêtes de Pierre et le loup. Les enseignantes ont regretté que les musiciens ne jouaient pas de leurs instruments sur scène.
 - École et cinéma : Shaun le mouton pour le cycle 2 et Adama pour le cycle 3
 - Bibliothèque municipale : CE1/CE2 sur le thème des légumes et des saisons - CM1A sur le thème du voyage
 - CM1B + UPE2A : visite du château de Champs sur Marne
- Sorties à venir :
- CM1A + B + CE2 : visite du château de Vincennes prévue en novembre et janvier
 - CM2A + B : représentation de L'enfant océan (livre étudié en classe) au théâtre de Nogent-sur-Marne le 25 novembre
 - CPB + UPE2A : visite du musée de Nogent-sur-Marne sur le thème de la Marne à travers les œuvres picturales en décembre

Pour Noël, un spectacle sera offert aux élèves le 3 décembre : *Yvan l'aventurier et la forêt magique*.

Ce spectacle sera financé par la mairie et la coopérative de l'école.

6. Manifestations diverses.

Les parents d'élèves organisent un marché de fin d'année le vendredi 13 décembre 2019 de 17h à 19h30.

L'équipe enseignante organisera un loto le vendredi 24 janvier 2020 dans la salle des fêtes.

La fête du livre sera organisée le vendredi 27 mars 2020.

La fête de l'école est prévue le vendredi 12 juin 2020.

7. Travaux.

Des travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires et durant la première période :

- Un TNI a été installé dans la classe 2 : CPA
- Dans la cour, les tracés au sol ont été repeints.
- Des tableaux mobiles et fixes ont été installés dans certaines classes.
- Deux bureaux ont été installés dans les salles 2 et 15.
- Du mobilier a été récupéré pour le local de la psychologue scolaire.
- Des tables et des chaises ont été fournies pour la salle polyvalente.

Il est prévu par la mairie un changement de photocopieur courant novembre.

Madame Lamaurt précise que ces travaux représentent une enveloppe budgétaire de 6385 €

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet engagement.

D'autres travaux et demandes restent à réaliser :

- Demande de TNI pour la classe 10 + 16.
- Demande de nettoyage de la toiture du local de la psychologue (estimé à 414€)

8. Coopérative scolaire.

Madame Hoarau est mandataire, Madame Coupry trésorière et Madame Spedicato signataire.

Mme Spedicato présente le bilan de la fête de fin d'année de juin 2019 :
Recettes : 3244€,62 € - Dépenses : 953,20 € - Bénéfice : **2291,42 €**

A titre de comparaison, en 2018, les recettes étaient de 1889,39 €, les dépenses de 630,56 € et le bénéfice de 1337,83€.

Les parents qui le désirent peuvent venir consulter les comptes de l'année scolaire 2018-2019 dans le bureau de la directrice

A ce jour, la coopérative centrale détient **3969,16 €**.

L'ensemble des dons reçus au 1er semestre a été reversé aux classes équitablement en fonction du nombre d'élèves.

Avec l'argent de la coopérative centrale, l'école a acheté du matériel de sport et des jeux de cour (ballons en mousse, petites balles,...) ainsi que des jeux pédagogiques et des jeux de société.

Chaque classe a le droit à un abonnement à un magazine payé par la coopérative centrale.

200 € seront reversés aux classes pour un projet précis.

9. Évaluations nationales

Ces évaluations CP et CE1 se sont déroulées fin septembre / début octobre.

Mme Le Bloch, maître E, a aidé les enseignantes dans leur classe pour la passation de certains items.

L'analyse générale fait apparaître que ces évaluations sont soit trop tôt dans l'année soit pas suffisamment adaptées. En effet, à ce stade de l'année, les élèves ont toujours leur niveau de Grande Section ou fin de CP.

Difficultés notées en CP : résolution de problèmes et placement sur une droite graduée. En Français plutôt réussi.
Certains exercices ont été modifiés ou supprimés par rapport à l'année dernière.

10. Questions diverses

- Panne de chauffage mardi due à une fuite. Des radiateurs d'appoint ont été fournis par la mairie mercredi. Le problème s'est arrangé jeudi et vendredi. Mais la fuite n'a pas été trouvée. Les réparations devraient se poursuivre ce samedi.
- Sortie à 16h : un élève de CP serait sorti au début de l'année devant l'école alors que sa maman n'était pas encore arrivée. Étant donné la taille du hall d'accueil il est difficile pour les enfants de voir leurs parents. Solution proposée : lever les affiches afin de libérer les vitres et déplacer le portant dans la grande salle.
- Les parents ont noté le départ de 4 enseignants titulaires à la rentrée et s'interrogent sur le changement d'équipe. Mme Spedicato rappelle que sur chaque niveau a été mise une enseignante titulaire sur l'école depuis plusieurs années afin d'aider les nouveaux collègues à prendre leur poste (programmations, projets, matériel disponible, règles spécifiques de l'école...) et Mme Bouherraafa note que l'accueil a été particulièrement bienveillant.
- Gestes de premiers secours. Des parents se proposent de nous mettre en lien avec des infirmières qui pourraient organiser des séances.
- Les parents demandent si des initiatives sont prévues pour parler du harcèlement scolaire. Dans chaque classe, l'éducation à la citoyenneté a une place importante et ce thème sera donc abordé en lien avec le respect de l'autre.
- Projet poterie à réétudier.
- Les enseignantes font un point sur le marché de fin d'année et présentent ce qu'elles vont réaliser en classe : sablés, bouchées de chocolat, cartes de vœux, confitures, gâteaux...

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 13 mars 2020 à 18h.

Clôture du conseil : 20h20

La secrétaire de séance :
Mme Coupry

La directrice :
Pour Laurence HOARAU,

Joëlle DECOMPS

<input checked="" type="checkbox"/> Ce compte rendu n'appelle aucune remarque particulière
<input type="checkbox"/> Ce compte rendu appelle la (les) remarques suivantes :
.....
.....
.....
.....
.....